

Comment participer ?

Vous avez du temps à partager...

Faites-vous connaître !

Une charte et un règlement intérieur que vous devrez respecter, vous seront remis.

Une formation vous sera proposée sur l'écoute et les relations avec les personnes âgées.

Vous serez accompagné(e) d'un bénévole-référent lors de la première visite.

Qui contacter ?

Pour toute information sur le groupe de visiteurs à domicile, contactez :

Centre social et culturel intercommunal

Roland Charrier

139 rue d'Anjou

49260 MONTREUIL-BELLAY

☎ : 02 41 52 38 99

MSA Maine-et-Loire

3 rue Charles Lacretelle

Beaucouzé

49938 ANGERS CEDEX 9

Tél. 02 41 31 75 75

Fax 02 41 31 78 99

www.msa49.fr



vous informer

Vous avez du temps libre...

**Devenez
visiteur à domicile**

- Échanger
- Partager
- Se remémorer

Communes du territoire intercommunal de Montreuil-Bellay

Réalisation : Communication MSA 49 - Photo : CCMSA - Marsr 2017 - Impression MSA 49

En partenariat avec :



Coordination Autonomie



L'essentiel & plus encore



Un groupe d'habitants du canton de Montreuil-Bellay, accompagné par une animatrice du Centre Social et Culturel Intercommunal Roland Charrier et le service CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) Grand Saumurois - Coordination Autonomie a mis en place un service de visiteurs à domicile.

Venez les rejoindre et devenez bénévole du groupe « Visiteurs à domicile »



Les visites pour quoi faire ?

Le groupe de visiteurs à domicile s'inscrit dans l'objectif de lutte contre l'isolement porté au niveau national par l'Association MONALISA (*site internet www.monalisa-asso.fr*)

Les visites ont pour but de partager un moment convivial avec les personnes en discutant, en se promenant ou en jouant...

L'échange se fait dans la confidentialité et le respect de la vie privée.

Ce service est gratuit pour la personne visitée.

Qui peut en bénéficier ?

Les visites à domicile sont proposées aux habitants du canton de Montreuil-Bellay qui souhaitent recevoir de la visite et en font la demande.

Les jours, heures et durée des visites sont déterminées entre le visiteur et la personne visitée.